



Paris, le 21 novembre 2022

Communiqué de la FSU Île-de-France sur les budgets des lycées

La Région Île-de-France fait payer aux élèves des lycées publics la hausse des prix !

Lors de la rentrée, le 30 août 2022, la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, s'était vantée de ne pas faire augmenter les tarifs des cantines scolaires. Elle affirmait que la bonne gestion de la région lui permettait de protéger les familles de la hausse des prix. Elle disait qu'elle ne baisserait pas la température d'équilibre déjà réglée à 19°C dans les lycées. Seulement, le financement de ces annonces présentées comme généreuses, devient possible en faisant les poches des établissements.

La Région a décidé d'amputer les fonds de réserve des lycées quand ces derniers excéderaient 3 mois de fonctionnement. Cette décision pouvait sembler légitime. La FSU ne défend pas le principe qu'un établissement accumule des fonds de réserve importants. Ces sommes destinées au bon fonctionnement du service public doivent, pour la FSU, être dépensées.

Mais en réalité, la Région a décidé d'adopter son propre mode de calcul, différent de celui de l'État, et d'évaluer le niveau des fonds de réserve en juillet, moment où ils sont très élevés, surtout dans une période d'inflation durant laquelle les lycées anticipaient une forte hausse des prix. Les sommes retenues par lycée n'ont pas été présentées en CIAEN, pas plus que son calcul des fonds de réserve et ce n'est qu'aujourd'hui que, l'un après l'autre, les lycées découvrent le niveau des montants prélevés. Résultats ? Nos premières remontées indiquent que certains lycées vont se faire amputer de près de 25% de leur dotation théorique pour l'année 2023, qui peuvent représenter des sommes allant de 30 000 à 80 000€ !

La FSU dénonce cette manipulation de la région Île-de-France, faite dans une opacité totale et l'appelle à renoncer à ces reprises. Elle appelle les conseils d'administration des établissements qui subiraient ces réfections à rejeter les répartitions de ces dotations, forcément insatisfaisantes vu l'amputation de l'enveloppe totale. Elle n'accepte pas que les élèves des lycées publics paient le prix de la facture énergétique ou d'autres investissements de la Région ! D'autant plus que, dans le même temps, la Région finance outrageusement (10 millions d'euros rien que cette année) des lycées privés, le plus souvent confessionnels, pour des élèves issus des milieux sociaux les plus favorisés d'Île-de-France ; et cela en dehors de toute obligation légale !

Ce sont toutes les actions des établissements qui sont menacées par ces décisions, autant dans le domaine pédagogique que dans le fonctionnement quotidien, notamment pour l'entretien des établissements. Par ailleurs les gestionnaires vont devoir composer des repas avec des budgets cantines qui n'ont pas changé alors que le coût des produits alimentaires a augmenté de plus de 10% selon l'INSEE. La qualité des repas (quantité, diversité, produits bios...) va forcément se dégrader !

La FSU s'adressera aux autres organisations syndicales pour envisager toutes les actions nécessaires pour obtenir de la transparence et surtout le recul du conseil régional sur cette amputation scandaleuse des budgets des lycées publics d'Île-de-France.

La FSU Ile-de-France